

Karim Laanaya
Conseiller régional du Centre
7, rue Paul-Deschanel
28400 Nogent-le-Rotrou

Nogent-le-Rotrou, le 20 janvier 2010.

karimlaanaya@wanadoo.fr

A :

M. François BREDON
Président de *Saint – Prest Environnement*
18, les Hauts du Château
28300 SAINT-PREST

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre courrier daté du 18 janvier et dans lequel vous m'interrogez en tant qu'élu et candidat à l'élection régionale sur le projet de mise en concession autoroutière de la RN 154, ainsi que sur la situation particulière de la commune de Saint – Prest.

Sachez que je suis farouchement opposé à ce projet dans son ensemble et au contournement « EST » de Chartres en particulier, comme j'ai pu déjà l'exprimer publiquement (notamment par voie de presse).

Lors de la dernière session plénière du conseil régional du Centre, les 17 et 18 décembre 2009, ce dossier a été abordé et débattu par les élus régionaux.

A cette occasion, je suis intervenu au nom du groupe des Verts pour réaffirmer mon opposition à cette mise en concession autoroutière, néfaste pour l'environnement et la qualité du cadre de vie des habitants de notre département.

Vous trouverez ci-joint l'intégralité de mon discours où j'évoque précisément le contournement de Chartres et le cas de votre commune.

Par ailleurs, avec mes amis et colistiers d'Europe – Ecologie, nous avons mis en ligne un dossier complet sur la RN 154 et dans lequel vous y retrouverez notre position :

www.europe-ecologie28.fr

Sachez que vous pouvez compter sur mon soutien le plus entier et que je suis tout à fait disposé à vous rencontrer si vous le désiriez.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le conseiller régional,

Karim Laanaya.